



HUITIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TROIS ET 24^e SESSION DU GROUPE DE DISCUSSION INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION CLIMATIQUE: 22-28 SEPTEMBRE 2005

La huitième session du Groupe de Travail III (GTIII-8) du Groupe de Discussion Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique (GIEC), commence aujourd'hui à Montréal, au Canada, où il poursuivra ses délibérations autour du Rapport Spécial concernant le Piégeage et le Stockage du Dioxyde de Carbone. Après les exposés sur les aspects du Rapport Spécial, les participants considèreront l'approbation du Résumé à l'intention des Décideurs politiques et l'acceptation de l'évaluation scientifique et technique qui sous-tend le Rapport Spécial. La GTIII-8 sera suivie par la vingt-quatrième session du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique (GIEC-24), au cours de laquelle les participants examineront: le projet de rapport de la GIEC-23; le programme et budget du GIEC au titre de 2006-08; les actions de la GTIII-8 concernant le Rapport Spécial sur le Piégeage et le Stockage du Dioxyde de Carbone; les travaux sur les aérosols et sur les scénarios des émissions; les activités de communication; et les procédures électives. Les Participants entendront également les rapports sur l'état d'avancement: des activités des trois groupes de travail du GIEC; de la gestion du Rapport de Synthèse du Quatrième Rapport d'Evaluation; des Lignes Directrices de 2006 du GIEC pour l'encadrement des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre; et des travaux du Groupe de Travail sur l'Appui des Données et Scénarios de l'Impact et l'Analyse Climatique.

BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le GIEC a été établi en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'objectif du GIEC est de procéder à l'évaluation des données scientifiques, techniques et socioéconomiques pertinentes à la compréhension des risques associés aux changements climatiques induits par l'homme. Le GIEC n'entreprend pas de nouvelles recherches et n'assure pas le suivi les données relatives au climat. Dans ses évaluations, il se base sur la littérature scientifique et technique publiée et revue par les pairs. Son Secrétariat est domicilié à Genève, en Suisse. Son personnel est fourni à la fois par l'OMM et le PNUE.

Depuis sa mise en place, le GIEC a élaboré une série d'évaluations exhaustives, des rapports spéciaux et des papiers techniques, fournissant l'information scientifique concernant les changements climatiques, à la communauté internationale, y compris aux décideurs politiques et au grand public. Cette information a joué un rôle important dans les négociations menées dans le cadre de la

Convention-Cadre sur les Changements Climatiques (UNFCCC). L'UNFCCC, qui fournit le cadre politique global nécessaire au traitement des changements climatiques, a été adopté en 1992 et entré en vigueur en 1994.

Le GIEC comprend actuellement trois Groupes de Travail: Le Groupe de Travail I traite des aspects scientifiques du système climatique et des changements climatiques; Le Groupe de travail II traite de la vulnérabilité des systèmes socioéconomiques et naturels aux changements climatiques, des conséquences négatives et positives des changements climatiques et des options offertes en matière d'adaptation à ces changements; et, le Groupe de Travail III traite des options offertes en matière de limitation des rejets de gaz à effet de serre et d'atténuation des changements climatiques.

Le GIEC dispose également d'un Groupe de travail sur les Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre. Ce Groupe supervise le Programme des Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre (PINGES) du GIEC, qui vise à élaborer et à affiner une méthodologie approuvée à l'échelon international et un logiciel pour le calcul et le compte rendu des rejets et des suppressions nationales de gaz à effet de serre, et à encourager l'utilisation de cette méthodologie par les pays participant au GIEC et par les signataires de l'UNFCCC. Le Bureau du GIEC, qui compte près de 30 membres élu par le Groupe de Discussion, aide le Président du GIEC dans la planification, la coordination et le suivi des progrès accomplis dans les travaux du GIEC.

LES PRINCIPAUX PRODUITS DU GIEC: Le GIEC a achevé ses premières évaluations exhaustives des changements climatiques, dans le Premier Rapport d'Evaluation (PRE), en 1990, et dans le Second Rapport d'Evaluation (SRE), en 1995. Le Troisième Rapport d'Evaluation du GIEC (TRE) a été achevé en 2001. Il traite des dimensions scientifiques, techniques et socioéconomiques des changements climatiques pertinentes aux politiques. Il se concentre sur les résultats obtenus depuis 1995 et accorde une attention aux échelles à la fois régionale et mondiale. Le TRE qui a été soumis à une revue étendue des pairs, est composé d'une évaluation exhaustive émanant des trois Groupes de Travail du GIEC, d'un résumé pour les décideurs politiques, d'un résumé technique du rapport de chacun des Groupes de Travail, et d'un Rapport de Synthèse. Le Rapport de Synthèse du TRE est rédigé dans un style non technique ciblant les décideurs politiques. Il traite de neuf questions politiques identifiées par le GIEC sur la base des soumissions présentées par les gouvernements. Le quatrième Rapport d'Evaluation du GIEC (RE4) est attendu en 2007.



Depuis 1991, le GIEC a également travaillé sur les lignes directrices techniques encadrant l'évaluation des inventaires des gaz à effets de serre. Les Lignes Directrices du GIEC pour les Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre, ont été émises en 1994, et un ensemble révisé a été émis en 1996. Le Protocole de Kyoto de 1997 de l'UNFCCC a réaffirmé l'utilisation des Lignes Directrices pour l'élaboration des inventaires nationaux des gaz à effet de serre, par les Parties à l'UNFCCC et, dans le futur, par les Parties au Protocole de Kyoto. En 2000 et en 2003, le Groupe a approuvé de nouvelles directives en matière de bonnes pratiques, venues compléter les Lignes Directrices Révisées de 1996 et, également en 2003, a approuvé le démarrage d'un processus pour la production d'un autre ensemble de Lignes Directrices révisées, début 2006.

DIX-NEUVIEME SESSION: A la dix-neuvième session, tenue du 17 au 20 avril 2002, à Genève, en Suisse, le GIEC a entamé les travaux sur le RE4. Les participants ont pris un certain nombre de décisions, notamment, concernant le projet de plan de travail pour l'élaboration des définitions de la dégradation des forêts et l'érosion de la végétation, les options méthodologiques offertes dans le domaine de la documentation et de la communication des données ayant trait aux rejets découlant de ces activités, et les aspects de procédure devant encadrer la conclusion d'accord sur les produits du PINGES. Les participants ont également pris des décisions: sur le timing du RE4; sur la tenue d'un atelier consacré à la séparation, à la fixation et à la mise en dépôt du carbone géologique et océanique; sur le projet de papier sur le rapport entre les changements climatiques et l'eau; et sur la tenue d'une réunion d'experts sur les changements climatiques et le développement.

VINGTIEME SESSION: La GIEC-20 s'est déroulée du 19 au 21 février 2002, à Paris, en France. Les participants se sont accordés sur le plan de travail de deux réunions d'experts consacrées à la détermination de la portée et de la structure du RE4. Ils ont examiné aussi le cadre et un ensemble de critères pour l'établissement des priorités devant être traitées dans les rapports spéciaux, dans les rapports méthodologiques et dans les papiers techniques au cours de la période de la quatrième évaluation. Ils ont également décidé de tenir une réunion scientifique de haut niveau pour étudier le processus affectant les stocks de carbone et les influences humaines exercées sur eux, et pour produire deux Rapports spéciaux: l'un sur la sauvegarde de la couche d'ozone et du système climatique de la planète; et l'autre, sur le piégeage et la fixation du dioxyde de carbone.

VINGT-ET-UNIEME SESSION: A la GIEC-21, tenue du 3 au 7 novembre 2003, à Vienne, en Autriche, les participants ont procédé à l'examen des grandes lignes des propositions de contributions des Groupes de Travail, au RE4, et de la proposition du Président concernant le rapport de synthèse du RE4. Les Participants ont décidé que le papier technique sur les changements climatiques et l'eau devrait être achevé en 2007, ont débattu des termes de références du document consacré à l'ensemble des produits du RE4, et ont examiné le rapport de la réunion d'experts du GIEC sur les processus affectant les stocks terrestres de carbone et sur les influences humaines exercées sur eux. Le GIEC a également approuvé les termes de référence de la révision des Directives Révisées de 1996 du GIEC encadrant les Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre et se sont accordés sur la révision du mandat et de l'appellation du Groupe d'Action sur les Scénarios pour l'Évaluation Climatique et d'Impact, devenu Groupe d'Action sur les Données et les Scénarios d'Appui aux Études d'Impact et Climatiques (TGICA).

VINGT-DEUXIEME SESSION: La GIEC-22 s'est réunie du 9 au 11 novembre 2004, à New Delhi, en Inde. Les Participants y ont débattu de la portée, du contenu et du processus du Rapport de Synthèse du RE4, des produits du RE4, de la communication, du programme et budget du GIEC au titre de 2005-08; et des procédures électives. Les participants ont également entendu les rapports concernant l'état d'avancement: des contributions du Groupe de

Travail au RE4; du Rapport Spécial concernant la Sauvegarde de la Couche d'Ozone et du Système Climatique de la Planète; du Rapport Spécial concernant le Piégeage et la Fixation du Dioxyde de Carbone; des Lignes Directrices de 2006 pour les Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre; et des Travaux du TGIGA. Le Groupe a adopté une décision concernant le programme et budget au titre de 2005-08 et a convenu de travailler à la production d'un Rapport de Synthèse de 30 pages du RE4, assorti d'un Résumé de cinq pages à l'intention des Décideurs Politiques, pour soumission à l'approbation du GIEC fin octobre 2007. Le Groupe a également débattu des activités relatives aux produits du GIEC.

VINGT-TROISIEME SESSION: La GIEC-23 s'est réunie le 8 avril 2005, à Addis Ababa, en Ethiopie, pour examiner les activités concertées des Groupes de Travail I et II sur le Rapport Spécial concernant la Sauvegarde de la Couche d'Ozone et le Système Climatique de la Planète. Le Groupe a accepté le Rapport Spécial accompagné d'un Résumé à l'Intention des Décideurs Politiques. Avec l'adoption du projet de rapport de la GIEC-22, les participants ont également convenu que le Bureau du GIEC examinera les dispositions nécessaires à la gestion du Rapport de Synthèse du RE4 et présentera au GIEC un procès-verbal sur les progrès accomplis.

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSION

REUNION D'EXPERTS DU GIEC SUR L'ESTIMATION DES REJETS D'AEROSOLS DE PERTINENCE POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Cette réunion d'experts, organisée par le Groupe d'Action sur les Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre, avec l'aide du GTI, a eu lieu du 2 au 4 mai 2005, à Genève, en Suisse, pour la conduite d'une étude préliminaire des questions ayant trait à l'élaboration des estimations des rejets anthropiques d'aérosols et l'examen des approches méthodologiques. Les participants ont conclu que d'autres réunions devraient être tenues, impliquant le GTI, le TGIGA et autres experts des inventaires d'aérosol, et que ces réunions devraient se focaliser sur nombres de questions, notamment: la nécessité de données et de définitions particulières aux rejets d'aérosols; l'utilisation de l'information fournie par les inventaires disponibles; et, l'introduction d'améliorations dans certains secteurs source clés.

VINGT-DEUXIEME SESSION DES ORGANES SUBSIDIAIRES A L'UNFCCC: Aux SB-22, tenues du 19 au 27 mai 2005, à Bonn, en Allemagne, l'Organe Subsidaire à l'UNFCCC chargé de fournir des Avis Scientifiques et Technologiques (OSAST) a examiné le Rapport Spécial concernant la Sauvegarde de la Couche d'Ozone et du Système Climatique de la Planète élaboré par le GIEC et par le Groupe sur les Technologies et l'Évaluation, du Protocole de Montréal. Dans ses conclusions, l'OSAST: a encouragé les parties à l'UNFCCC à utiliser l'information figurant dans le Rapport Spécial lors de l'élaboration des stratégies nationales pour la lutte contre les changements climatiques; a fait état des besoins permanents de la recherche et du mesurage pertinents pour la couche d'ozone, le système climatique de la planète et les interconnexions potentielles; a accueilli avec satisfaction l'information fournie par le Secrétariat du Protocole de Montréal concernant l'examen du Rapport Spécial par la Réunion des Parties au Protocole de Montréal; et a invité les parties à soumettre au Secrétariat de l'UNFCCC, leurs vues concernant les aspects du Rapport Spécial, pertinents à l'objectif de l'UNFCCC, pour examen à l'OSAST-24.

SEMINAIRE DU GIEC SUR LES SCENARIOS DES EMISSIONS: A cette réunion, tenue du 29 juin au 1^{er} juillet 2005, à Laxenburg, en Autriche, les participants ont examiné les rôles possibles que le GIEC pourrait jouer dans l'élaboration et la détermination des nouveaux scénarios des émissions, au cours de la période après le RE4, à travers l'identification: des divers besoins et exigences des utilisateurs; les scénarios pour la réponse à ces besoins, et les options offertes au GIEC relativement à l'élaboration de ces scénarios.